

Déclaration du Gouvernement japonais

Yuji Yamamoto, Senior Coordinator, Ministry of Foreign Affairs

L'éducation est une composante importante du développement humain qui renforce les capacités et les possibilités des individus. L'éducation favorise aussi la construction des nations, constitue une force dynamique de développement économique et le fondement d'une société pacifique. L'éducation est également essentielle à l'autonomisation des gens, laquelle est un facteur de sécurité. Par conséquent, le Gouvernement du Japon tient beaucoup à apporter son soutien au secteur de l'éducation dans le cadre de la coopération internationale. Pour l'année 2011, la contribution du Japon au Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) atteindra 5,4 millions de dollars. En même temps, nous prenons très au sérieux les problèmes de mauvaise utilisation des fonds et nous souhaitons demander au GPE de communiquer la révision de sa politique en la matière, en fonction des éléments préparés récemment par le Fonds mondial. Sans connaître l'état de cette révision, il est difficile à nos contribuables d'approuver notre contribution au GPE.

Comme le Gouvernement du Japon en a fait état dans sa Politique de coopération pour l'éducation 2011-2015, nous allons renforcer notre appui au Partenariat mondial pour l'éducation. Nous souhaitons promouvoir et mettre largement en œuvre notre modèle d'aide à l'éducation de base « École pour tous » en améliorant le cadre global de l'acquisition des connaissances. Nous appuyons également la formation professionnelle et l'enseignement postsecondaire (enseignement post-éducation de base) ainsi que l'éducation dans les pays en guerre et les pays touchés par des catastrophes.

En juin dernier, le Japon a accueilli à Tokyo la réunion de suivi des OMD à laquelle participait un large éventail de parties prenantes. Lors de la séance de groupe sur l'éducation, nous avons

discuté des thèmes de l'« amélioration de la qualité de l'éducation » et de la « façon de garantir l'équité dans l'éducation ». Nous avons établi une liste de bonnes pratiques à partager avec l'ensemble des parties prenantes. Cette liste est disponible sur notre site web et nous espérons qu'en s'y référant, les pays et les organisations internationales seront en mesure d'adopter des approches plus efficaces.